

LES PÊCHES

FISHERY PRODUCTS INTERNATIONAL—LES CONSÉQUENCES
POSSIBLES DE L'OFFRE D' ACTIONS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada se prépare à mettre en vente 140 millions de dollars d'actions de Fishery Products International par l'entremise d'une maison de placements de Toronto. On offre de vendre des actions d'une société dans laquelle il a été investi plus de 270 millions de fonds publics ces dernières années.

Les habitants de Terre-Neuve, les travailleurs des usines de conditionnement du poisson et, en fait, les pêcheurs de cette province veulent savoir pourquoi le gouvernement vend cette société à la moitié de sa valeur. Ils veulent que soient respectés les engagements qui ont été pris, que les emplois dans les usines de conditionnement touchées soient préservés en dépit de l'offre de vente d'actions. Il faudrait que le gouvernement du Canada dise franchement ce qu'il en est avant de conclure une vente.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA POSITION DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE
CONCERNANT LES DROITS DE COUPE DU BOIS D'OEUVRE

M. Ted Schellenberg (Nanaimo—Alberni): Monsieur le Président, lundi dernier, à la Chambre des communes, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) a pris notre gouvernement et le premier ministre de la Colombie-Britannique à partie parce qu'ils ont déclaré publiquement que les droits de coupe du bois d'oeuvre étaient peut-être trop bas. Il a déclaré que ces réveries publiques compromettaient notre position dans l'affaire des droits compensateurs.

Ce serait une bien bonne chose si les néo-démocrates se mettaient enfin d'accord à ce sujet. En effet, le même jour, comme nous pouvons le voir dans le *hansard* à la page 82, la députée de New Westminster—Coquitlam (M^{me} Jewett) a tenu les propos suivants:

Beaucoup d'entre nous, au sein du NPD, ont affirmé à de nombreuses reprises au cours de la dernière année et même depuis plus longtemps, que le Canada et les États-Unis devraient entamer des négociations sur l'industrie forestière en y incluant... la nécessité d'améliorer ou non le système d'attribution des droits de coupe.

Toujours à ce propos, le 9 septembre, le chef du NPD provincial en Colombie-Britannique, M. Bob Skelly, a déclaré que le système d'attribution des droits de coupe était criblé de failles et que l'idée d'une révision n'était pas mauvaise. Il a ajouté que les droits de coupe posaient de graves problèmes. Pour le NPD, il n'y a rien de mal à discuter publiquement des droits de coupe si vous n'êtes ni un ministre du Commerce conservateur ni un premier ministre provincial créditiste.

Article 21 du Règlement

LES DROITS DE LA PERSONNE

EL SALVADOR—L'INCARCÉRATION DES DÉFENSEURS DES
DROITS DE LA PERSONNE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, l'an dernier, le Canada a rétabli son aide financière au Salvador sous prétexte que le président, Napoleon Duarte, protégerait les droits de la personne. Or, M. Duarte nous a donné tort. Il y a quatre mois, son gouvernement a arrêté huit défenseurs des droits de la personne; ils ont été torturés et accusés publiquement d'appartenir aux rebelles. On les garde encore au secret sans avoir porté d'accusations contre eux, sans les avoir fait comparaître, et en les privant de tout moyen de défense.

Le gouvernement de M. Duarte a également accusé sur les ondes les Églises catholique et protestante de financer les rebelles, ce qui risque de coûter la vie à leurs dirigeants. Les Canadiens et les Américains qui ont voulu se rendre au Salvador, pays auquel notre gouvernement vient en aide, afin de constater sur place le massacre et le bombardement des civils dans les campagnes ainsi que la terreur sélective qui s'exerce contre les défenseurs des droits de la personne, ont été harcelés; certains ont été emprisonnés et d'autres n'ont pu obtenir de visa.

Il est grand temps que le Canada cesse de subventionner le régime Duarte, et condamne la terreur policière et militaire exercée par le gouvernement salvadorien.

* * *

• (1415)

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—L'ABSTENTION DU CANADA LORS DU VOTE
À L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, d'une part le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) n'arrête pas de répéter à la Chambre qu'il est extrêmement préoccupé par la question de l'apartheid, mais d'autre part, lorsque le Canada a l'occasion de prendre position, comme c'était possible hier lors du vote à l'Organisation de l'aviation civile internationale, nous nous abstenons.

Nous seulement nous nous sommes abstenus de voter sur une résolution qui aurait supprimé toute liaison aérienne avec l'Afrique du Sud, mais en même temps le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de sociétés d'État comme le CN, aide la cause de l'apartheid en acceptant une délégation de l'Afrique du Sud à une conférence scientifique internationale en Colombie-Britannique.

Il me semble que si l'on était vraiment préoccupé par la question de l'apartheid, on voterait en conséquence et on cesserait de gloser à la Chambre des communes. Nous devrions cesser de figurer sur la liste des abstentionnistes et commencer à prendre parti sur des questions comme les liaisons aériennes entre le Canada, les États-Unis et l'Afrique du Sud. Actuellement le gouvernement se contente de faire des discours, il n'agit pas.